

Nomination de la Directrice des Presses Universitaires des Antilles

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu le code de l'Education ;
Vu les statuts de l'université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 23 février 2021 ;
Vu la délibération n° 2017-060 du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 1er décembre 2017 approuvant le projet de presses à l'Université des Antilles (PUA).
Vu la délibération n° 2022-02 du Conseil d'Administration de l'UA du 14 février 2022 portant élection de Monsieur Michel GEOFFROY en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;

ARRETE

Article 1

Madame Laura-Line CASSIN, Maître de conférences, est nommée Directrice des Presses Universitaires des Antilles (PUA).

Article 2

Madame Laura-Line CASSIN est chargée de la direction éditoriale (scientifique) des presses universitaires, à ce titre :

- elle propose au Président la composition du comité éditorial des PUA ;
- elle préside le comité éditorial des PUA ;
- elle supervise également les travaux du pôle éditorial

Article 3

La mission de Madame Laura-Line CASSIN prend effet à compter du 9 mai 2022.

Article 4

Le directeur général adjoint des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 9 mai 2022

Le Président de l'Université des Antilles,



Pr. Michel GEOFFROY